

« Le Pôle Infrastructures de l'Inserm prendra en compte toute la réalité de terrain de l'Institut »



Daniel Fagret

responsable du
Pôle Infrastructures
de l'Inserm

© Inserm/François Guénet

Le Plan stratégique 2016-2020 de l'Inserm a fait émerger un nouveau Pôle Infrastructures au sein de l'Institut. Son objectif : coordonner, renforcer et valoriser les plateformes technologiques et unités de service, dont le rôle est indispensable pour les progrès de la recherche biomédicale. Son responsable, Daniel Fagret, nous en explique tous les enjeux.

Science&Santé : Tout d'abord, pouvez-vous nous rappeler ce qu'il faut entendre par « infrastructures » ?

Daniel Fagret : Les infrastructures de recherche regroupent des réalités de dimension et de maturité très diverses. Ce sont des plateformes ou des groupes de plateformes qui contribuent au travail du laboratoire, le plus souvent par une offre technologique indispensable à la recherche, parfois par des prestations de services comme le conseil ou l'accompagnement. Il y a d'abord quatre grandes « infrastructures nationales » sous coordination Inserm, ayant reçu ce label dans le cadre des programmes Investissements d'avenir : F-Crin ; Biobanques ; Ingestem ; et Hidden. Mais l'Institut participe aussi, sans être coordinateur, à 17 autres infrastructures nationales. Viennent ensuite des « unités de service », qui sont au nombre de 34 à l'Inserm, avec un périmètre et une visibilité variables. Enfin, les plateformes de recherche animale sont aussi désormais affiliées au Pôle Infrastructures.

S&S : Et pourquoi avoir créé un Pôle Infrastructures à l'Inserm ?

D. F. : Pour répondre à une volonté de la direction générale, exprimée lors des phases d'échange pour construire le Contrat d'ob-

jectifs et le Plan stratégique 2016-2020 de l'Inserm*. Les infrastructures se sont mises en place au fil du temps, sans toujours faire l'objet d'une réflexion stratégique globale, voire d'une évaluation. Si chacune remplit sa mission, il y a un manque de visibilité sur l'ensemble, sa cohérence, les moyens et les personnels mobilisés. Par ailleurs, les plateformes en biologie-santé font l'objet d'une attention particulière depuis la création, en 2007, du groupement d'intérêt scientifique IBiSA, pour « Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie ». Ce consortium vise à une politique nationale de labellisation des infrastructures en sciences du vivant. En biologie-santé, les équipements nécessaires sont de plus en plus lourds et sophistiqués, la pertinence de leurs résultats est de plus en plus déterminante pour faire une bonne recherche. Pour les financeurs, notamment les régions et les appels d'offres nationaux, comme pour les laboratoires, il faut donc une garantie de qualité, ce qui est l'objet de la démarche IBiSA. L'Inserm y participe avec d'autres partenaires d'Aviesan qui, pour certains (Inra, CEA, CNRS), disposent déjà de ce type de pôle. L'Institut va donc pouvoir améliorer la planification et la valorisation des ressources allouées à ses propres infrastructures.

S&S : Comment ce pôle va-t-il intégrer la diversité des infrastructures existantes ?

D. F. : Elles ont été réparties en cinq grands domaines thématiques : exploration fonc-

tionnelle ; organismes modèles et ressources ; translationnel et préclinique ; clinique, cohortes, bases de données ; bioinformatique et numérique. Chacun a son responsable. La première phase de travail, encore en cours, va consister à délimiter toutes les plateformes et unités de service de chaque domaine, à comprendre leur rayon d'action (régional ou national), à analyser leur complémentarité ou leur redondance. Notre souhait est de mettre à la disposition de la communauté des plateformes de bon niveau et bien organisées,

« Notre souhait est de mettre à la disposition de la communauté des plateformes de bon niveau et bien organisées »

avec une vraie réflexion sur la politique de site et les dynamiques territoriales.

S&S : Quelle sera la gouvernance du Pôle Infrastructures ?

D. F. : Son comité de pilotage intègre la direction générale de l'Inserm, les représentants de chaque

département, des instituts thématiques et des délégations régionales. Nous souhaitons une gouvernance très inclusive et participative, capable de prendre en compte toute la réalité de terrain de l'Institut et de la confronter à sa stratégie plus générale dans le paysage français et européen de la recherche biomédicale. Ce comité aura notamment pour mission de valider les priorités d'actions du pôle, de construire des critères d'évaluation des infrastructures, d'examiner la faisabilité des nouveaux projets. Il s'agit de renforcer l'animation, la formation et la valorisation autour des plateformes et unités de service.



↶ Le professeur Daniel Fagret avec le personnel du service de médecine nucléaire, Pôle Imagerie du CHU de Grenoble

⬇ Le professeur Daniel Fagret devant une gamma caméra, appareil d'imagerie moléculaire en 3D



S&S : Et a-t-il engagé de premières actions ?

D. F. : Nous sommes actuellement dans la phase indispensable de cartographie de l'existant, avec notamment des rencontres sur sites organisées par les délégations régionales. Plusieurs ateliers de travail se sont déjà mis en place au sein du pôle : réflexion collective sur les futures règles d'évaluation et de gouvernance ; création d'un portail Internet et intranet pour optimiser la visibilité du tissu des infrastructures par localisation ou par type de technologie ; travail sur la question devenue très débattue de l'utilisation des animaux à fin d'expérimentation scientifique ; réponse à la nouvelle réglementation européenne sur la déclaration par les laboratoires de tous les organismes génétiquement modifiés.

S&S : Finalement, quel rôle jouent les infrastructures dans la recherche en sciences de la vie et de la santé ?

D. F. : Il est fondamental, tant dans la mobilisation des technologies de pointe par les scientifiques que dans le continuum entre recherche fondamentale et recherche appliquée. L'époque où un équipement assez rudimentaire sur la paillasse permettait des percées décisives tend à s'achever. Les sciences de la vie et de la santé progressent désormais

par des outils et des démarches plus complexes : l'analyse structurale, les « -omiques » ; l'imagerie cellulaire et in vivo, le génie moléculaire, la bioinformatique et la modélisation in silico ; la gestion et l'intégration des données massives... Les infrastructures sont au cœur de cette dynamique.

Propos recueillis par Charles Muller

*Voir S&S n°29, Stratégies « Plan stratégique Inserm 2020 » p. 42-43

⚡ **Investissements d'avenir.** Programme de l'État français, géré par le Commissariat général à l'investissement et débuté en 2010, toujours en cours en 2016.

⚡ **F-Crin (French Clinical Research Infrastructure Network).** Composante française d'ECRIN, infrastructure européenne soutenant la réalisation d'essais cliniques multinationaux

⚡ **Bioanques.** Réseau de mise en commun des échantillons biologiques (sang, cellules, tissus, ADN...) mis à disposition de la communauté scientifique

⚡ **Ingestem.** Réseau d'innovations thérapeutiques fondées sur les cellules souches pluripotentes induites (iPS) et l'ingénierie des tissus humains

⚡ **Hidden (Highly Infectious Diseases Dedicated Infrastructure Extension).** Infrastructure de recherche dédiée aux maladies hautement infectieuses, bactériennes comprises, extension du laboratoire P4 Jean Mérieux - Inserm à Lyon

⚡ **-omiques.** Technologies d'étude systématique et à grande échelle du vivant, comme le séquençage ADN pour la génomique

⚡ **In silico.** Recherche ou essai réalisé au moyen de modèles informatiques

EN BREF

Espace et santé

Accord-cadre entre le Cnes et l'Inserm

Alors que le Centre national d'études spatiales et l'Inserm collaboraient déjà, les deux organismes ont décidé de formaliser leur partenariat par la signature d'un accord-cadre le 12 septembre dernier. Cet accord donnera lieu à un grand nombre d'expériences lors du séjour de Thomas Pesquet à bord de la station spatiale internationale. L'astronaute français devrait décoller mi-novembre.

Ressources humaines

Le site RH de l'Inserm fait peau neuve

Le site et la lettre de la direction des ressources humaines de l'Inserm ont été entièrement repensés et sont désormais accessibles sur mobile et tablette. Vous y trouverez toutes les informations sur les métiers de l'Inserm, les modes de recrutement, l'évolution des carrières, la formation continue, la politique de santé et sécurité mise en œuvre au sein de l'Institut...

Médecins-chercheurs

École de l'Inserm Liliane Bettencourt

La Fondation Bettencourt Schueller et l'Inserm ont réaffirmé leur engagement mutuel pour la recherche scientifique de haut niveau, en renouvelant le 14 septembre 2016 la convention de l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt. Le soutien financier apporté par la Fondation permet chaque année à une vingtaine d'étudiants en médecine ou pharmacie de mener à bien leur double formation médecine-sciences, formation au soin et à la recherche.